

**Rapport sur l'examen de la programmation  
d'English as a Second Language :  
Renouveau de la programmation d'ESL  
de la maternelle au secondaire 4  
au Manitoba**

décembre 2003

**Accessibilité, excellence, et équité**

**Manitoba** 

---

**Rapport sur l'examen de la programmation  
d'English as a Second Language :  
Renouveau de la programmation d'ESL  
de la maternelle au secondaire 4  
au Manitoba**

décembre 2003

**Accessibilité, excellence, et équité**

## **Données de catalogage avant publication (Canada)**

428.24071 Rapport sur l'examen de la programmation d'English as a second language :  
Renouveau de la programmation d'ESL de la maternelle au secondaire 4 au  
Manitoba (décembre 2003)

« Accessibilité, excellence et équité »

ISBN 0-7711-3159-3

1. Anglais (Langue) - Étude et enseignement - Non-anglophones. I. Manitoba.  
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Dépôt légal - 4<sup>e</sup> trimestre 2003  
Bibliothèque nationale du Canada

Tous les droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, 1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Canada (téléphone : [204] 945-6916 ou 1 800 282-8069, poste 6916; télécopieur : [204] 945-1625; courriel : [bef@merlin.mb.ca](mailto:bef@merlin.mb.ca)).

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la Loi sur le droit d'auteur. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées.

Dans le présent document, les termes de genre masculin sont utilisés pour désigner les personnes englobant à la fois les femmes et les hommes; ces termes sont utilisés sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## **INTRODUCTION**

---

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba reconnaît qu'en investissant dans la programmation d'English as a Second language (ESL) et les apprenants qui y sont inscrits, on investit dans l'avenir. Nous connaissons la valeur de la diversité linguistique et culturelle qui caractérise nos collectivités et nos écoles. Nous sommes décidés à offrir à tous les élèves des milieux d'apprentissage ouverts à tous et équitables, et l'élaboration de la programmation d'ESL efficace, de la maternelle au secondaire 4, est un aspect essentiel de cet objectif.

### **L'importance de la programmation d'English as a Second Language**

Nos écoles reflètent la diversité linguistique et culturelle qui constitue et continuera de constituer un aspect important de notre société. Les élèves d'ESL sont présents en grand nombre au sein de nos écoles et ce nombre ne cesse de croître. L'expérience et les décennies de recherche entreprise dans le domaine de l'éducation ont prouvé qu'il est essentiel pour ces apprenants que la programmation soit adaptée et équitable. Il est donc important que le Manitoba continue d'améliorer cette programmation d'ESL en relevant les défis qui se présentent, en tirant parti de son expérience et de ses succès, et en appliquant les résultats de la recherche récente.

Bien que l'anglais ait été enseigné depuis longtemps au Manitoba à des gens dont ce n'est pas la langue, c'est seulement il y a trente ans que l'on a fait du secteur de l'ESL un domaine de spécialisation avec une programmation officielle bien définie. On a tout d'abord pensé qu'il s'agissait d'une question relevant principalement du secteur éducatif urbain, mais, plus récemment, il est devenu évident que la question touchait la plupart des écoles et des systèmes scolaires.

Ces 20 dernières années au Manitoba, la programmation d'ESL s'est développée et multipliée. En 2001, 453 écoles publiques et environ un quart des écoles indépendantes de la province ont signalé qu'elles avaient eu des apprenants inscrits à la programmation ESL dans les trois dernières années.

Bien des apprenants inscrits à la programmation d'ESL sont des citoyens canadiens nés au Canada; cependant, il y a aussi beaucoup de nouveaux venus au Manitoba. L'immigration joue depuis longtemps un rôle important dans notre développement économique et social et ce rôle continuera de s'affirmer. Si certains nouveaux arrivants parlent couramment l'anglais, le français, ou les deux, pour d'autres, l'anglais est une langue avec laquelle ils ont eu peu de contact et qu'ils doivent apprendre. La programmation d'ESL est essentielle pour l'intégration de ces nouveaux Canadiens.

### **L'évolution des données démographiques et les enjeux**

Nous avons vécu, dans les dix dernières années, des changements importants sur les plans social, économique et éducatif, et les effectifs des écoles ont évolué.

- Les apprenants ont des origines linguistiques, culturelles et religieuses de plus en plus diverses. Il faut pouvoir mieux répondre à leurs besoins afin d'assurer leur succès à l'école.
- Les apprenants autochtones représentent un élément essentiel de la diversité linguistique et culturelle du Manitoba.
- L'urbanisation, les déplacements et d'autres facteurs démographiques ont entraîné une hausse du nombre d'élèves autochtones dans la plupart des écoles. Un nombre plus élevé d'écoles sont donc mises au défi d'offrir une programmation éducative appropriée et culturellement pertinente.
- L'immigration a été essentielle pour la poursuite de la croissance économique de la province. Le Manitoba s'est engagé à doubler le nombre d'immigrants venant s'installer dans la province. Il est prévu que le taux d'immigration vers le Manitoba augmentera dans les dix années à venir.
- Parce que les habitudes changent aussi sur le plan des lieux d'établissement des nouveaux arrivants - ceux-ci s'installant plus souvent qu'avant en région rurale - de plus en plus d'écoles et de divisions scolaires doivent offrir la programmation d'ESL.
- Les nouveaux arrivants sont de plus en plus souvent des réfugiés ou des personnes qui viennent de pays touchés par la guerre et dont les études ont été interrompues.
- L'augmentation du nombre d'élèves étrangers inscrits dans le système scolaire (de la maternelle au secondaire 4) a des conséquences sur la programmation d'ESL dans les écoles.

## L'examen de la programmation d'ESL

Plusieurs facteurs ont été à la base de la décision d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba de revoir la programmation d'ESL. *Le Programme d'action en éducation favorisant la réussite chez les élèves, 2002-2006 (Maternelle à secondaire 4)* publié par le ministère a permis d'examiner de près les besoins d'apprenants variés et de renouveler les efforts déployés pour réduire la disparité dans le secteur éducatif. Le moment était également venu d'évaluer l'efficacité de la programmation d'ESL et des mécanismes et documents de soutien mis en place dans les vingt dernières années.

L'examen de la programmation d'ESL avait pour but :

- de rassembler et d'analyser l'information relative à l'état actuel de la programmation d'ESL et aux problèmes que doivent résoudre les écoles et les apprenants;
- d'explorer les façons dont la province pourrait améliorer la programmation d'ESL en établissant un processus de consultation et en s'appuyant sur la recherche et l'expérience des spécialistes du Canada et d'autres pays;
- de formuler des recommandations sur lesquelles le ministère pourrait s'appuyer pour créer une stratégie et un plan d'amélioration de la programmation d'ESL.

La planification, la coordination et l'animation de l'examen ont été entreprises par une équipe constituée de représentants d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, d'Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba, et de Travail et Immigration Manitoba.

L'examen est constitué de trois phases distinctes :

- **Phase 1 : septembre 2001-février 2002** - lancement du projet et sondage auprès des intervenants
- **Phase 2 : février 2002-juillet 2002** - séances de consultation et enquête sur les méthodes utilisées ailleurs
- **Phase 3 : juillet 2002-décembre 2003** - préparation du rapport sur les résultats de l'examen de la programmation d'ESL, communication du rapport aux intervenants, aux groupes communautaires et aux autres organismes intéressés, et création d'une stratégie et d'un plan d'action ministériels.

Entre novembre 2001 et février 2002, un sondage sur les usages et obstacles actuels a été effectué auprès des directeurs généraux des divisions scolaires, des directeurs d'écoles publiques ayant signalé qu'ils avaient eu des élèves inscrits en ESL pendant l'année scolaire 2000-2001, et des directeurs d'écoles indépendantes et d'écoles des Premières nations. Un rapport sommaire est affiché sur le site d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba :  
<<http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/prog-anglais.html>>.

De mars à juillet 2002, l'équipe chargée de l'examen de la programmation d'ESL a organisé 16 séances de consultation, auxquelles ont participé environ 200 personnes, dont des enseignants, des directeurs d'écoles, des administrateurs divisionnaires, des représentants d'associations d'éducateurs et des élèves. La consultation portait sur tous les aspects de la programmation d'ESL de la province, de la maternelle au secondaire 4, et visait à permettre aux participants de s'exprimer sur les aspects positifs de la programmation et ceux qui avaient besoin d'améliorations.

## **CE QUE NOUS AVONS APPRIS**

Les résultats de la consultation ont mis en évidence la croissance de ce secteur et les changements survenus depuis que le ministère a commencé à soutenir la programmation d'ESL en 1979-1980. La question de l'ESL, qui touchait principalement la division scolaire de Winnipeg et certaines collectivités autochtones, est devenue une question d'envergure provinciale ayant une incidence directe sur plus de 500 écoles du Manitoba. Les élèves inscrits à la programmation d'ESL tiennent une place importante dans toutes les écoles de la province, qu'elles soient publiques, indépendantes ou gérées par les Premières nations.

L'examen a montré que certaines écoles et certaines divisions scolaires ont élaboré une programmation et des modèles pédagogiques solides, qui pourront servir de base pour renforcer et élargir la programmation d'ESL. Des élèves, des groupes communautaires et des organismes ont confirmé l'effet positif de la programmation et des enseignants d'ESL sur les apprenants. Les mécanismes de soutien offerts dans le secteur de l'ESL facilitent l'intégration des apprenants d'ESL dans la société canadienne et les aident à atteindre leurs buts dans le domaine de l'éducation. Il est aussi ressorti qu'une variété de méthodes ont été appliquées au sein de la programmation pour répondre aux besoins d'élèves et d'écoles différentes.

D'un autre côté, l'examen a aussi souligné le manque d'uniformité de la programmation et des pratiques d'enseignement dans la province, la difficulté d'accès à la programmation pour certains élèves et les problèmes auxquels se heurtent les écoles qui essaient d'élaborer leur propre programmation. Certes, il existe dans la province des modèles et une programmation efficace, cependant, dans l'ensemble, la programmation d'ESL a tendance à être mise en place selon les besoins du moment. Elle est souvent fragile. De plus, les participants ont également fait ressortir la diversité croissante des élèves et le fait que certains d'entre eux ont des difficultés plus marquées et ont besoin de plus de soutien que d'autres. Ceci est particulièrement vrai dans les écoles qui ont un grand nombre d'élèves réfugiés ou venant de pays touchés par la guerre.

## **Principales constatations**

Les principales constatations découlant de ce processus ont été organisées en plusieurs catégories ou thèmes différents.

### **Que signifie l'expression « apprenant d'ESL »? Définition**

Les écoles manquent souvent de renseignements exacts au sujet de la diversité linguistique de leurs élèves. Il est en outre nécessaire de faire une distinction plus précise entre les apprenants d'ESL (qui apprennent l'anglais comme seconde langue), les apprenants d'ESD (qui connaissent l'anglais comme second dialecte) et les élèves dont l'anglais est la première langue, mais qui ont des capacités de lecture et d'écriture ou d'expression limitées. Chaque groupe d'apprenants a besoin - ou pourrait profiter - d'une programmation distincte; c'est pourquoi il est essentiel de commencer par définir qui sont les apprenants.

L'examen a fait ressortir la nécessité de concevoir une définition des apprenants d'ESL qui soit commune à toute la province et qui puisse permettre de déterminer quels élèves pourraient profiter de la programmation d'ESL et lesquels y seraient admissibles. Étant donné les questions soulevées au sujet des limites et des connotations du terme « ESL », il faudrait peut-être créer une expression plus juste et plus universelle, comme par exemple English as an Additional Language, ou EAL (anglais langue additionnelle). Ceci a déjà été fait en Colombie-Britannique, au Royaume-Uni, et en Nouvelle-Zélande, et est de plus en plus répandu dans d'autres pays.

### **Identification, évaluation et suivi des apprenants d'ESL**

Il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur des processus et des outils plus exacts pour déterminer le niveau de compétence des élèves dans leur langue dominante - que ce soit le français, l'anglais ou une autre langue. Certaines écoles ont mis sur pied des méthodes efficaces d'identification et d'évaluation, mais il serait bon d'élaborer un protocole commun d'accueil, ainsi que des outils communs d'identification, d'évaluation et de suivi.

La vérification des progrès des élèves, ainsi que les transferts d'élèves entre écoles et entre divisions seraient facilités par des exigences uniformes en ce qui concerne les dossiers à constituer. Plusieurs participants ont indiqué que l'on doit pouvoir compter sur une collaboration étroite entre les organismes afin de veiller à ce que les élèves nouvellement arrivés soient bien intégrés à leur milieu scolaire, et que leurs familles bénéficient des soutiens nécessaires.

### **Diversité linguistique et apprenants autochtones**

Les collectivités autochtones sont variées sur le plan linguistique et culturel. Elles contribuent de façon importante à la grande diversité linguistique et culturelle de nos écoles et de nos communautés. D'après le recensement de 2001, 30 % environ des Manitobains et Manitobaines ayant indiqué qu'ils étaient d'origine autochtone avaient une langue maternelle, ou première langue, autre que l'anglais. Il est donc probable qu'un pourcentage semblable d'enfants autochtones entrent à l'école en ayant comme première langue une langue autochtone, ou en connaissant deux langues. D'un autre côté, le recensement indique qu'environ 70 % des enfants autochtones possèdent l'anglais comme langue dominante lorsqu'ils entrent à l'école.

Toutefois, au cours de l'examen, des éducateurs autochtones ont déclaré que certains apprenants autochtones parlent un dialecte anglais (ESD), très marqué par l'influence des langues autochtones. Ils sont d'avis que les facteurs liés à cette situation jouent un rôle très important dans le développement linguistique de ces élèves et, en fin de compte, dans leur développement scolaire.

Au cours des dix dernières années, de nombreux éducateurs partout dans le monde ont commencé à se pencher de plus près sur la question de l'ESD pour ce qui est des peuples autochtones et d'autres groupes. Certains chercheurs canadiens et australiens suggèrent que la programmation et méthodes pédagogiques utilisées initialement pour les apprenants d'une seconde langue pourraient être bénéfiques aux élèves qui parlent un dialecte anglais. De fait, certaines provinces canadiennes ont à la fois une programmation d'ESL et d'ESD.

Au cours des séances de consultation, des éducateurs autochtones et d'autres participants ont insisté sur la diversité linguistique des communautés autochtones et souligné qu'il était important de faire la distinction entre les apprenants autochtones ayant l'anglais comme seconde langue et ceux qui parlent un dialecte anglais. En effet, ces deux groupes ont des caractéristiques et des besoins communs, mais ils peuvent être très différents par ailleurs. Ainsi, il est essentiel, pour pouvoir choisir des modèles de programmation et des méthodes pédagogiques qui conviennent, de rassembler des renseignements précis sur l'existence de dialectes anglais chez les apprenants autochtones du Manitoba et d'évaluer l'influence de cette situation sur leur développement scolaire et linguistique.

Au cours des séances de consultation, des éducateurs autochtones et d'autres participants ont insisté sur la diversité linguistique des communautés autochtones et souligné qu'il était important de faire la distinction entre les apprenants autochtones ayant l'anglais comme seconde langue et ceux qui parlent un dialecte anglais. En effet, ces deux groupes ont des caractéristiques et des besoins communs, mais ils peuvent être très différents par ailleurs. Ainsi, il est essentiel, pour pouvoir choisir des modèles de programmation et des méthodes pédagogiques qui conviennent, de rassembler des renseignements précis sur l'existence de dialectes anglais chez les apprenants autochtones du Manitoba et d'évaluer l'influence de cette situation sur leur développement scolaire et linguistique.

### **Une programmation plus accessible, plus uniforme et plus efficace**

L'examen a confirmé que l'enseignement différencié au sein d'une classe ordinaire est la forme la plus fréquente d'enseignement de l'ESL dans les écoles manitobaines. Les enseignants et les directeurs sont d'avis que c'est là une méthode efficace si elle est bien mise en œuvre et si les mécanismes et documents de soutien nécessaires sont présents. Les participants ont semblé indiquer, toutefois, qu'il y a en général un manque de programmation structurée et qu'une bonne partie de l'enseignement de l'ESL est prise en charge par les orthopédagogues.

Certains participants ont souligné qu'il était important que toute l'école prenne part à la mise en œuvre de la programmation d'ESL afin qu'elle soit efficace. Lorsqu'une école entière accepte la responsabilité des apprenants d'ESL, le milieu d'apprentissage en est renforcé et devient plus ouvert. Les représentants de quelques écoles ont énoncé la nécessité de grouper les élèves d'ESL avec d'autres élèves, ou de mettre sur pied des groupes d'entraide, tels les « clubs d'ambassadeurs ». Des élèves d'ESL ont exprimé le sentiment d'isolation ou d'aliénation qu'ils ressentent lorsqu'il n'existe pas de programmation d'ESL dans une école, lorsque ce qui existe est limité, ou encore lorsque le milieu scolaire n'est pas accueillant pour les apprenants d'ESL.

On a pu constater, au cours de cette campagne de consultation, que les participants étaient fortement favorables à la création d'une programmation provinciale d'ESL structurée et uniforme, accompagnée d'un cadre de résultats d'apprentissage et de documents de mise en œuvre. Le cadre en question devra être souple et prévoir des options adaptables à une gamme variée de capacités chez les apprenants et de conditions dans les écoles.

### **Soutien à la programmation d'ESL et ciblage des ressources**

Certaines divisions scolaires ont signalé que leur système de financement actuel prévoit la présence de personnel chargé directement de la programmation d'ESL. Cependant, il semble que, pour bien des écoles et des divisions, le financement existant ne soit pas suffisant pour les besoins de la programmation d'ESL. Le mécanisme de financement actuel semble poser des problèmes sur différents plans, notamment :

- le montant par élève,
- la durée de l'admissibilité au financement,
- les difficultés entraînées par le fait que le financement est fondé sur les effectifs au 30 septembre.

Les participants ont aussi exprimé des préoccupations quant à la reddition de comptes ou au ciblage des fonds et moyens de soutien pour la programmation d'ESL. Nombre d'entre eux ne savaient pas très bien comment les ressources accordées aux écoles étaient utilisées dans leur division. Ceci met en évidence la nécessité d'établir plus de transparence dans le processus de ciblage des fonds alloués aux écoles qui ont des élèves d'ESL et offrent la programmation dans ce domaine.

L'examen a fait ressortir la nécessité de revoir le mécanisme de financement existant et de prévoir un financement différencié selon le niveau et les besoins des élèves. La définition plus précise des règlements, des exigences en matière de documentation et des attentes en matière de programmation permettrait de mieux rendre des comptes aux élèves et à leurs familles, et de garantir que le financement soit lié plus étroitement à la planification et à l'élaboration de la programmation. De plus, plusieurs des participants ont souligné qu'il serait bon que la province fasse le suivi des apprenants d'ESL et de leurs progrès par l'intermédiaire du Réseau informatique d'éducation, et que l'on se serve de plans éducatifs personnalisés pour la planification de la programmation.

Tandis que les divisions scolaires publiques reçoivent les fonds destinés au secteur de l'ESL sous forme de subventions par catégorie, les écoles indépendantes les reçoivent sous forme de subventions pour l'enseignement et les services. Celles-ci sont calculées en prenant 50 % des dépenses de fonctionnement nettes par élève des divisions scolaires publiques, ce qui comprend les dépenses du secteur de l'ESL.

## **Amélioration de la capacité de répondre aux besoins des élèves d'ESL**

### *Enseignants*

L'examen a montré que bien des enseignants chargés de la programmation d'ESL ont eu une formation structurée limitée dans le domaine de l'ESL ou de l'enseignement d'une seconde langue. À l'heure actuelle, ce sont les enseignants titulaires et les orthopédagogues qui sont chargés de la plus grande partie des cours d'ESL. Seules quelques écoles et quelques divisions ont signalé qu'elles employaient des spécialistes d'ESL. Les facultés d'éducation du Manitoba offrent des cours de méthodologie de l'enseignement de l'ESL et des langues secondes, mais ceux-ci ne sont pas obligatoires. Certes, les enseignants parviennent à répondre aux besoins des élèves d'ESL de façon relativement profitable, cependant les participants ont clairement exprimé la nécessité d'améliorer les possibilités de perfectionnement professionnel offertes aux enseignants. Certains ont même demandé que l'on rende la formation en ESL obligatoire pour les enseignants qui sont sur le point de débiter leur carrière et que l'on crée des normes provinciales pour les enseignants spécialistes d'ESL.

### *Écoles et divisions scolaires*

Les écoles qui sont ouvertes à la diversité, qui encouragent la participation des élèves d'ESL et qui ont une politique et des stratégies de lutte contre le racisme sont plus portées à inclure tous les apprenants. Lorsqu'elles préparent leurs plans, les écoles devraient se pencher sur le personnel nécessaire, la programmation précise et la participation des parents pour soutenir les élèves d'ESL. Les participants considèrent également qu'il est essentiel de créer un ensemble de ressources et de documents à l'échelle des écoles et des divisions dans ce domaine.

L'examen a mis en évidence la nécessité, pour les divisions, de créer des mécanismes d'appui, sous la forme, par exemple, de postes de spécialistes, ou d'équipes ou de réseaux divisionnaires de soutien en ESL. Les participants ont aussi insisté sur le fait qu'il faut donner plus de moyens aux écoles mêmes, en élaborant de façon coordonnée de la programmation d'ESL divisionnaire, en offrant une formation professionnelle connexe aux enseignants, et en mettant à la disposition des écoles les ressources et documents des divisions pour soutenir la programmation.

Les participants ont aussi présenté d'autres idées dans l'objectif de renforcer la capacité des divisions scolaires d'offrir de la programmation d'ESL :

- faire appel à des stratégies conjointes, par exemple en créant et en offrant de la programmation d'ESL à l'échelle divisionnaire, ou encore en partageant les services d'un spécialiste d'ESL;
- préparer la transition vers la programmation ordinaire en rassemblant les élèves d'ESL, soit en créant des « centres d'excellence en ESL » ou en désignant certaines écoles lorsqu'il est difficile, à cause de la taille de la division ou de l'endroit où elle est située, ou encore à cause du nombre limité d'élèves d'ESL, d'offrir le soutien voulu.

Les participants ont été nombreux à faire ressortir la nécessité d'encourager la collaboration de la communauté et des parents en mettant en place des agents de liaison communautaire et en faisant appel à des traducteurs et interprètes.

#### *Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba*

Les divisions scolaires, les écoles, et les organisations communautaires considèrent qu'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba joue un rôle important pour ce qui est de diriger et de coordonner la création d'une démarche provinciale plus solide et d'une meilleure fondation pour la programmation d'ESL. Ces organismes ont souligné la nécessité d'augmenter la capacité du ministère en matière d'élaboration de la programmation d'ESL. Ceci est particulièrement important étant donné le nombre restreint de spécialistes d'ESL dans les écoles du Manitoba (seule une division scolaire emploie à l'heure actuelle une personne spécialisée en ESL). Les autres suggestions présentées dans ce domaine portaient sur la création d'un cadre provincial et de ressources connexes.

Les participants ont témoigné de l'efficacité et de la souplesse engendrées par la désignation « E » (ESL) pour les cours du secondaire, celle-ci ayant été adoptée par l'intermédiaire de la série de documents encourageant l'inclusion publiée en 1996. De plus, de nombreuses écoles ont créé des Cours proposés par l'école (CPE) visant expressément les apprenants d'ESL du secondaire. Il faut s'appuyer sur ces expériences pour élaborer des ressources communes plus uniformes. Les écoles secondaires et leurs enseignants ont déclaré qu'il serait bon de produire une série de cours d'ESL provinciaux, accompagnés de manuels de mise en œuvre.

Il faudra qu'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba s'appuie sur la collaboration afin d'élaborer des ressources et des mécanismes de soutien généraux et provinciaux pour les collectivités et les apprenants autochtones, notamment les écoles indépendantes et les écoles des Premières nations.

### **Établissement de cercles de soutien pour les apprenants réfugiés et ceux qui viennent de pays touchés par la guerre**

Le Manitoba sert de refuge à de nombreuses familles et personnes dont la vie a été bouleversée par des conflits civils, la guerre, ou l'oppression politique ou autre, et qui cherchent un nouveau départ. Bien que les élèves qui ont vécu ce genre d'expériences aient souvent beaucoup de ressort psychologique et d'excellentes compétences de survie, ils ont tout de même des difficultés à s'intégrer dans une nouvelle société et à surmonter les effets de ce qu'ils ont vécu.

L'examen a mis en évidence les grandes difficultés éprouvées, tant par les apprenants que par les écoles qui s'efforcent d'atteindre les objectifs éducatifs fixés, lorsque des adolescents dont l'anglais n'est pas la langue maternelle entrent dans le système scolaire avec des compétences limitées en lecture et écriture dans leur première langue et des lacunes profondes dues à une scolarité interrompue. De plus, les élèves réfugiés ou venant de pays touchés par la guerre ont souvent des besoins sociaux et affectifs complexes qui, s'ils ne sont pas satisfaits, peuvent influencer leur capacité d'apprentissage ou leur réceptivité.

L'examen a fait ressortir des moyens de renforcer les modèles actuels de programmation ESL et la nécessité de créer une programmation plus intensive qui vise tout particulièrement à répondre aux besoins de tous les apprenants d'ESL réfugiés ou originaires de pays touchés par la guerre, et surtout des adolescents et des jeunes adultes. Les participants ont évoqué la nécessité d'établir une meilleure collaboration avec les organismes qui peuvent fournir des services appropriés de counselling ou de santé mentale, parallèlement à la programmation d'ESL spécialisée. L'établissement d'un réseau intégré d'organismes régionaux pourrait aider les nouveaux arrivants à s'installer, à résoudre les questions qui se posent à la maison et à l'école, et à prendre part à la vie scolaire de leurs enfants, et permettrait de constituer des liens plus solides entre la programmation d'ESL dans les écoles, les centres d'apprentissage pour adultes et la programmation d'ESL pour adultes.

## RECOMMANDATIONS

Le comité d'examen de la programmation d'ESL a formulé les recommandations ci-dessous en fonction des résultats de l'examen. Collectivement, elles pourraient former la base d'un plan d'action pluriannuel visant à renforcer la programmation d'ESL de la maternelle au secondaire 4 au Manitoba. Le plan d'action en question se concentrerait sur **l'accessibilité**, mettrait l'accent sur **l'excellence** de la programmation d'ESL et créerait un milieu d'apprentissage plus **équitable** dans les écoles.

1. Le ministère devrait créer un cadre provincial d'élaboration de la programmation d'ESL qui pourrait être composé des documents suivants :
  - un énoncé de politique fondé sur l'idée que l'apprentissage de l'ESL est l'apprentissage d'une langue « en plus », et prévoyant de la programmation de transition pour les élèves qui apprennent l'anglais en tant que langue additionnelle;
  - un protocole d'accueil et d'évaluation des élèves d'ESL, accompagné d'outils de dépistage, d'évaluation initiale et de suivi;
  - un programme d'études provincial d'ESL (document d'accompagnement), qui servirait de guide pour adapter les méthodes d'enseignement aux différents niveaux atteints par les élèves d'ESL au cours de leur évolution, et pour concevoir une programmation et des cours spécialisés en ESL;
  - un document de soutien et des exemples de plans éducatifs personnalisés pour les élèves d'ESL du niveau secondaire, qui viendraient appuyer la mise en œuvre des cours portant la désignation « E »;
  - une série de cours provinciaux d'ESL de niveau secondaire pour les nouveaux arrivants et les élèves étrangers;
  - des directives provinciales pour la prestation de la programmation d'ESL et des services éducatifs visant les élèves étrangers.

2. Le ministère devrait collaborer avec les écoles, les organisations autochtones et les collectivités pour aborder la question de la diversité linguistique des apprenants autochtones en :
  - établissant un groupe provincial chargé de faire de la recherche et des analyses sur la diversité linguistique des élèves autochtones du Manitoba et les questions d'apprentissage de l'anglais par ceux qui parlent un dialecte anglais, et de rédiger un document de soutien pour les écoles et les enseignants sur la diversité linguistique des élèves autochtones et les meilleures méthodes d'enseignement et d'élaboration d'une programmation pertinente. Ce projet comprendrait le rassemblement et l'analyse des données pertinentes sur les élèves, l'étude des textes publiés à ce sujet, la consultation avec les écoles et la récolte d'exemples des meilleures pratiques utilisées au Manitoba et ailleurs;
  - concevant des ressources et des mécanismes de soutien pertinents et tenant compte des réalités culturelles pour la programmation d'ESL, et surtout un protocole ou un outil de dépistage permettant d'évaluer la diversité linguistique des apprenants autochtones pendant les années d'école élémentaire;
  - encourageant et aidant les divisions scolaires à mettre en œuvre des initiatives portant sur la réussite scolaire chez les élèves autochtones, ces initiatives devant permettre de traiter la question des besoins d'apprentissage des Autochtones qui suivent des cours d'anglais en tant que langue seconde ou second dialecte et des cours de langues autochtones.
3. Le ministère devrait préciser pour quelle programmation et quels mécanismes de soutien les fonds destinés à l'ESL peuvent être utilisés et étudier la possibilité d'augmenter le financement prévu pour la programmation d'ESL au cours des prochaines années en :
  - prolongeant la durée pendant laquelle les élèves peuvent être admissibles;
  - accroissant les fonds octroyés pendant la première année où l'élève est admissible;
  - établissant un processus de présentation de rapports portant sur plusieurs périodes en ce qui concerne les élèves d'ESL admissibles;

- instaurant une subvention de soutien aux nouveaux arrivants dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, afin d'encourager l'élaboration et la mise en œuvre de la programmation d'ESL pour les apprenants ayant des besoins profonds parce qu'ils sont réfugiés ou viennent de pays touchés par la guerre et n'ont pas été beaucoup à l'école, ont eu une scolarité interrompue et ont des compétences de lecture et d'écriture limitées dans leur première langue;
  - établissant une base de données provinciale sur les apprenants d'ESL, afin de faciliter l'évaluation et le suivi de ces élèves.
4. Le ministère devrait exiger que les divisions scolaires aient des documents de politique ou de protocole officiels au niveau des écoles ou des divisions, et qu'elles encouragent l'inclusion du secteur de l'ESL dans les plans des divisions et des écoles.
  5. Le ministère devrait fournir les services de conseillers pédagogiques en ESL, qui pourraient aider les divisions scolaires et les écoles indépendantes à créer des politiques, des protocoles et des modèles pour la programmation d'ESL, au niveau des divisions ou des écoles, et à mettre en œuvre les protocoles et démarches d'accueil et de suivi dans le secteur de l'ESL.
  6. Le ministère devrait encourager les divisions scolaires à prendre d'autres initiatives pour soutenir la planification de protocoles divisionnaires en matière d'ESL et renforcer la capacité locale d'élaboration de tels protocoles. Ces initiatives pourraient être : la création de réseaux de perfectionnement professionnel pour les enseignants, le rassemblement d'un ensemble de ressources et de documents, et la création de postes de spécialistes d'ESL.
  7. Le ministère devrait collaborer avec Travail et Immigration Manitoba, les organismes d'établissement des immigrants, les divisions scolaires et les écoles, afin d'améliorer le potentiel en matière d'interprétation et d'évaluation des compétences dans la première langue.
  8. Le ministère devrait collaborer avec des organismes partenaires afin d'améliorer les possibilités de perfectionnement professionnel dans les secteurs de l'ESL, de la lutte contre le racisme et de l'enseignement multiculturel, et d'encourager les facultés d'éducation à mieux préparer les futurs enseignants à travailler avec des élèves de différentes origines linguistiques et culturelles.

9. Le ministère devrait collaborer avec le ministère du Travail et de l'Immigration, et avec les divisions scolaires et les écoles, afin de concevoir, à l'échelle des divisions et des écoles, des projets visant à aider le processus d'accueil et d'établissement initial des élèves nouvellement arrivés. Ceci pourrait impliquer le renforcement des rapports entre les agents d'établissement et les écoles, la conception d'un profil éducatif et linguistique des nouveaux arrivants, la création de possibilités de formation professionnelle en ce qui concerne la situation des élèves réfugiés ou venant de pays touchés par la guerre, et la rédaction de documents de soutien multilingues pour les parents.
10. Le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, et le ministère du Travail et de l'Immigration, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, devraient former un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie provinciale pour améliorer les possibilités de formation et d'éducation des apprenants d'ESL adultes et des élèves entrant dans le système à un âge plus avancé que la normale, et qui peuvent avoir besoin de remplir les conditions d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires du Manitoba.
11. Le ministère devrait former un comité consultatif chargé de fournir des conseils et des commentaires sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action.



Piered n C m d u  
Inpites / C m d u